

savoir - faire

# Plantations : la touche finale

► PLANTER UN ARBRE N'EST JAMAIS UNE OPÉRATION BANALE. EN PLANTER 1751, DANS UN PÉRIMÈTRE ASSEZ RESTREINT, EN UN TEMPS LIMITÉ, L'EST ENCORE MOINS.

Programmées à la fin des travaux, les plantations participent pleinement à l'aménagement de la ville dans l'environnement de la ligne de tramway. Elles vont structurer l'espace public, apporter de la couleur et des respirations, mais aussi créer des effets de perspective ou séparer les sens de circulation, comme sur le boulevard Joffre où les nouveaux tilleuls se dressent sur le terre-plein central. Tout a été soigneusement conçu et préparé, dans une vision à long terme, par MARS et les architectes paysagistes du projet, en concertation avec la Direction des Espaces verts de Reims. La volonté commune était d'amener de la diversité pour renouveler les ambiances de la ville.

41 essences différentes ont été choisies parmi celles s'adaptant le mieux aux conditions climatiques et au sous-sol de nos régions et pouvant se développer dans l'espace disponible pendant plusieurs générations. Les arbres ont été très tôt sélectionnés et bagués un à un chez Van den Berk, un important pépiniériste des Pays-Bas, déjà fournisseur de la Ville de Reims.

## Un ancrage plus esthétique

Après une première phase qui a permis d'installer 400 sujets à l'hiver 2009-2010, la campagne de plantations se poursuit de novembre 2010 à février 2011 pour les arbres et jusqu'au printemps pour les autres végétaux.

Les travaux ont été confiés à deux entreprises locales : Edivert, le mandataire, et CTP, son co-traitant. « Nous devons planter les arbres très vite après réception pour qu'ils soient laissés le moins possible à l'air, explique Julien Leblanc, d'Edivert. Les trous de fosses ont été faits à l'avance.

Leur contenu est différent selon les secteurs. Dans les zones de voirie et de parkings, nous avons un mélange terre-pierre et ailleurs de la terre végétale amendée. Nous déposons l'arbre en motte (qui peut peser 300 kg et plus) à l'aide d'une mini-pelle, nous remplaçons la terre en introduisant un drain pour faciliter l'arrosage localisé des racines. Avant de reboucher, nous disposons un système d'ancrage souterrain de la motte qui assure la stabilité verticale de l'arbre plus discrètement qu'un tuteur. Selon la nature du sol, nous sommes dans un rythme de plantation de 12 à 18 arbres par jour. »

Plus de 30 000 arbustes et plantes couvre-sol, et plus de 60 000 vivaces, graminées et autres bambous viendront compléter la plantation des arbres.



Christian Messelyn, Président de MARS  
Mobilité Agglomération Rémoise

## Le point sur...

### Un dernier point d'étape avant le rendez-vous final ?

Les essais se déroulent encore mieux que prévu puisque nous avons quinze jours d'avance sur le planning initial. La formation des conducteurs qui a débuté mi octobre monte en puissance et dorénavant le tramway circule sur l'ensemble de la ligne jour et nuit.

### Où en sommes-nous des derniers travaux ?

La ligne de tramway est en voie d'achèvement et Noël 2010 sera le premier Noël sans travaux depuis le lancement du chantier en octobre 2008. La ville révèle peu à peu son nouveau « visage » avec ses aménagements, ses plantations, son mobilier, les stations tram ou encore l'éclairage public...

### Quelle est la dernière phase ?

Il s'agit de la marche à blanc qui débutera en février prochain. Ultime étape similaire à l'exploitation commerciale avec des arrêts à chaque station, ouverture et fermeture des portes, mise en situation de panne, remorquage de tram... avant la mise en service prévue le **lundi 18 avril 2011**.



Près de 1 800 arbres sont plantés. Ils seront associés à plus de 30 000 arbustes et plantes couvre-sol et plus de 60 000 vivaces.



Julien PILLAULT

Architecte-paysagiste  
Atelier Villes & Paysages



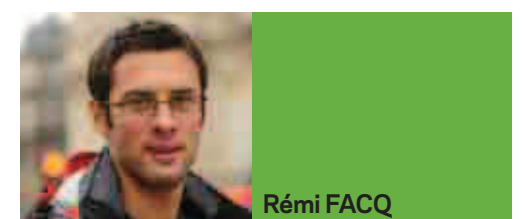
Philippe DEFORGES

Responsable de la gestion du patrimoine arboré - Ville de Reims



Raphaël GASTEBOIS

Architecte  
Bâtiments de France



Rémi FACQ

Conducteur de travaux Voirie et Réseaux Divers - Tram Reims Construction

« Le choix des essences est principalement guidé par le lieu et le contexte de plantation. Là où la proximité sera la plus grande avec le piéton, sur les trottoirs, les places piétonnes, nous avons privilégié les arbres à fleurs et à écorce. En accompagnement de voirie, on trouvera plutôt des arbres de première grandeur, majestueux, des tilleuls, des érables par exemple. Certains espaces ont demandé un traitement particulier : sur l'esplanade de la Gare, nous travaillons avec des magnolias, une essence très ornementale ; dans les parcs-relais, des haies bocagères apporteront la variété recherchée, dans les banquettes de la rue de Vesle, nous aurons des petites cépées fleuries, des amélanchiers »

« Planter plus de 1700 arbres en moins de deux saisons, c'est un formidable chantier qui va modifier le paysage arboré, l'esthétique de la ville. C'est aussi un superbe challenge, motivant et dynamisant. En tant que futur maître d'ouvrage, je veille à ce que l'exécution des travaux soit conforme aux engagements de MARS sur les 11 km de la ligne. Je m'assure également du bon état des arbres, de leur bon alignement, au respect des fosses de plantations... La Ville aura par la suite la charge de l'entretien des nouvelles plantations. Pour certains secteurs à circulation dense, comme par exemple le boulevard Joffre, nous ferons appel à des entreprises spécialisées dans l'élagage de nuit ».

« Dans les périmètres de protection autour des monuments historiques, l'abattage des arbres est soumis à autorisation. Consulté en amont des opérations de libération des emprises, j'ai opté pour la conservation de certains arbres, comme aux abords de la Porte de Mars où un acte définitif me semblait peu judicieux alors que le projet d'aménagement complet du secteur n'est pas abouti, ou encore place Jules Lobet qui, avec ses trois tilleuls conservés, ses nouveaux sujets de bonne taille et la fontaine des Boucheries, va devenir beaucoup plus agréable qu'avant. L'objectif est de retrouver des séquences urbaines cohérentes, bien constituées, et des arbres d'alignement quand c'est possible. »

« Ces plantations doivent être menées dans le respect des délais qu'imposent la nature et les engagements de MARS, c'est-à-dire entre novembre 2010 et février 2011. Il fallait donc que les 1700 fosses devant accueillir les arbres soient prêtes bien en amont. Toute la difficulté était de prévoir et exécuter ces travaux de préparation du sol au moment des terrassements, parfois 4 ou 5 mois plus tôt. Je suis chargé d'assurer l'interface entre les entreprises de génie civil et les sous-traitants qui font les plantations. Il faut tenir compte de l'expérience et des exigences de l'architecte paysagiste mais aussi de la Ville de Reims. Le processus a été jusqu'ici bien maîtrisé. »